

IDÉES DE SORTIES POUR CET HIVER

RÉVEILLON DE LA SAINT-SYLVESTRE

Dimanche 31 décembre 2023 | 19h | Salle des fêtes Bernie Bonvoisin
Animé par l'orchestre de Stéphane Denni et Ody'C
Menu préparé par LB Traiteur
Inscription jusqu'au 18/12
Informations au 03.83.51.80.64 / 03.83.51.89.66
78 € adulte (hors boisson) – Tarif enfant possible.



EXPOSITION « L'ARBRE DANS TOUS SES ÉTATS »

Du 12 janvier au 4 février 2024 | Du vendredi au dimanche de 15h à 18h
Ferme du Charmois | Co-organisée avec l'association « Floraine »
Des racines aux bourgeons, du tronc aux rameaux, trois artistes botaniques illustrent un morceau choisi de l'arbre pour composer un répertoire de motifs singuliers et contemporains, nous rappelant ainsi la beauté du monde végétal.



LOTO SOLIDAIRE

Dimanche 21 janvier 2024 | De 14h à 19h
Château du Charmois
Petite restauration / buvette, cartes cadeaux, panier alimentaire...
Événement proposé par Association Citoyenne Nancy Sud



REPAS DANSANT

LA BEFANA

Samedi 27 janvier 2024 | 20h30 | 40 €
Salle des fêtes Bernie Bonvoisin
Organisé par l'Association des Jumelages
La légende dit que la sorcière, la Befana, passe dans chaque maisons la veille de l'Épiphanie. Les enfants accrochent une chaussette et, s'ils ont été gentils, la Befana la remplit de bonbons, sinon la chaussette sera remplie de charbon...
Réservation obligatoire : En mairie, salle des mariages, les lundis 8, 15 et 22 janvier, les mercredis 3, 10 et 17 janvier, vendredi 5, 12 et 19 janvier
Renseignements au 06 07 80 04 64.



Le complément de
l'intranet de la Ville

N°14

Décembre 2023

Vandœuvre
LÈS-NANCY

CONTACT

L'ORCHESTRE D'HARMONIE DE VANDŒUVRE (OHV)



Fondé en 1991, l'OHV est composé de 80 musiciens et musiciennes. Son chef d'orchestre est Arnaud George (également directeur de l'École municipale de Musique de Vandœuvre).

Les instrumentistes sont pour certains des professionnels (comme les 12 chef(fe)s de pupitres, agents de la collectivité) et pour d'autres, des amateurs de bon niveau issus principalement de Vandœuvre et du large bassin nancéen.

Les nouveaux musiciens intègrent la structure en septembre, le nombre de places vacantes

étant déterminé par les programmes abordés et selon l'équilibre à maintenir au sein des différents pupitres. L'orchestre répète hebdomadairement les jeudis soir.

L'OHV maintient un niveau d'interprétation quasi professionnel qui en fait une belle vitrine du savoir-faire des orchestres à vent à la française. Il se produit dans une dizaine de concerts, de septembre à juin, autant sur Vandœuvre que sur le territoire national, se classant ainsi parmi les plus belles formations de sa catégorie. L'orchestre réalise régulièrement des concerts de bienfaisance en faveur de différentes

causes, dont le Secours Populaire et l'hôpital d'enfants de Brabois.

En programmation 2024 :
La 3^e Symphonie avec orgue de Saint-Saëns à Vandœuvre, Epinal et Paris.

Plus d'information :
ohvandoeuvre.fr

BOÎTE À IDÉES

Vous avez des idées d'articles ? Que ce soit occasionnel ou de manière régulière, vous êtes bienvenu(e) !

Contactez le service Communication :
communication@vandoeuvre.fr

03 83 51 80 81

DÉCOUVERTE DES SERVICES

L'HIPPODROME NANCY-BRABOIS, UN « POUMON VERT LORRAIN »

Une quinzaine d'agents a visité l'hippodrome de Brabois lundi 6 novembre. Grand succès pour cette visite avec de nombreuses questions de la part des participants.



M. Sempiana, régisseur, nous a fait découvrir un espace de 35 ha entretenu par 5 agents. Après la visite du hall des balances pour peser les jockeys et leurs vestiaires, nous avons visité les parcours des chevaux (traditionnel et obstacles). L'hippodrome dispose de 23 chevaux gérés par un entraîneur. L'activité bat

son plein de mars à octobre, l'occasion de passer un agréable dimanche au plein air, et de déjeuner au Restaurant Panoramique.

LE CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL



13 agents se sont rendus au CTM pour découvrir ce service extérieur et méconnu. Le CTM assure les réparations et suit les travaux de l'ensemble des bâtiments de la commune.

14 agents y travaillent et gèrent 3 500 demandes de travaux par an. Le 1^{er} étage est consacré aux bureaux administratifs.

André Schauinger, responsable, a fait découvrir les différents services et ateliers : le service logistique qui gère 450 manifestations par an, les ateliers : garage, métallurgie, serrurerie, plomberie, menuiserie, peinture dont l'espace dédié à la confection du char de Saint-Nicolas. Le container de désinfection pour les punaises de lit a suscité de nombreuses questions.

RENDEZ-VOUS

La cérémonie des vœux au personnel se tiendra **mardi 9 janvier 2024 à 11h**, à la salle des fêtes Bernie Bonvoisin, et **mercredi 10 janvier 2024 à 19h**, à la ferme du Charmois pour le personnel ne pouvant participer à la première cérémonie pour raisons professionnelles.

LA MAIRIE VOUS INFORME

FORFAIT MOBILITÉ DURABLE (FMD)

Désormais il est possible de cumuler ce forfait avec le remboursement partiel d'un abonnement de transport en commun. Le montant du forfait dépend du nombre de jours d'utilisation du mode de transport durable :

- > 100 € pour 30 à 59 jours ;
- > 200 € pour 60 à 99 jours ;
- > 300 € pour au moins 100 jours et plus.

Les modes de transport concernés sont : le vélo, le covoiturage, les engins de déplacement personnel motorisés (trottinettes électriques, mono-roues, etc.) et le service d'autopartage de véhicules électriques.

Pour en bénéficier, il faut adresser à la DRH (gpc_srh@vandoeuvre.fr) une attestation sur l'honneur précisant le mode de transport employé et le nombre de jours d'utilisation au cours de l'année 2023. Le versement se fera sur la paie de janvier 2024.

MUTUELLE LABELLISÉE

Communiquez à la DRH votre attestation 2024 au plus tôt. Après janvier, pas de rétroactivité.

INFO CAS

Une assemblée générale destinée au renouvellement des instances, au bilan d'activité et financier de l'année 2023, aura lieu mardi 16 janvier à 18h, à l'espace-bar de la salle des fêtes Bernie Bonvoisin.

GESTOR ET CET

Qui peut en bénéficier ?

Pour bénéficier du CET, il faut avoir posé un minimum de **4 semaines de CN** sur l'année.

- > Les agents fonctionnaires titulaires,
- > Les agents contractuels qui, au 31/12/2023, cumulent ces deux conditions : 1 an d'ancienneté et un contrat d'une durée supérieure ou égale à 1 an.

Les règles à respecter

Le formulaire dédié à l'alimentation du CET et le droit d'option (jours monétisés ou transformés en points retraite) est disponible sur l'intranet. Les agent-e-s qui n'ont pas d'accès à un poste informatique, peuvent s'adresser à leur responsable de service. Le formulaire est à déposer à la DRH pour le **31/12/2023 au plus tard**.

CARNET

LES AGENT-E-S

PROFITE D'UNE RETRAITE BIEN MÉRITÉE :

> Lydia Cachico Fernandes (ATSEM)

TENTENT UNE AVENTURE EN DEHORS DE LA COLLECTIVITÉ :

> Stéphanie Girard (Crèche Familiale)
> Solène Gomez (Direction Générale)
> Sandra Haas (CCAS)

VIENNENT NOUS PRÊTER MAIN FORTE :

> David Bertin (Service des sports)
> Carole Todaro (Ressources Humaines)
> Fatima Mekboul (Propreté)
> Mohamed Behih (Domaine du Charmois)
> Godefroy Givernaud (Direction Générale)
> Fanny Houillon (Relations Publiques)